

TERMES DE REFERENCE

Prestation pour l'accompagnement et le suivi des activités de reboisement individuel dans la commune De Bezezika

1. Contexte

Le programme RATSANTANANA mis en œuvre par Helvetas Madagascar contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la population dans la région Menabe plus particulièrement dans les trois Districts de Morondava, Mahabo et Miandrivazo depuis 2014. Il s'engage à soutenir les communautés défavorisées et les femmes, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux tels que le secteur privé, les autorités locales et la société civile. L'objectif est d'apporter des changements durables et inclusifs dans le secteur EAH. Ce programme est mis en œuvre à travers différents projets et financements dans la région de Menabe,

Une des composantes de ce programme vise à apporter une nouvelle dimension pertinente dans la prise en compte de la résilience climatique des institutions et de la population.

Dans le cadre de cette activité, les communes sont dotées d'un document de planification qui consigne la vision et les priorités spatio-temporelles en termes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (WUMP – Water Use Master Plan). Ce document permet de faire une projection de la gestion des ressources en eau dans les 5 à 10 prochaines années, de prioriser les activités de gestion de l'eau potable, de l'eau d'assainissement et d'hygiène, des infrastructures d'irrigation et de drainage, des infrastructures et activités de protection et stabilisation des sources d'eau, de récupération des eaux pluviales, de captage de ruissèlement, des activités de renforcement des bassins versants à travers des activités de reboisement ou restauration des zones forestières dégradées ainsi que des actions transversales de formation et de renforcement de capacité. Les activités définies comme prioritaires lors de la planification seront concernées par des interventions ciblées qui permettront de réduire les risques.

Dans le document de planification de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (WUMP – Water Use Master Plan) de la commune rurale de Bezezika, le problème constaté est la disparition et la dégradation de la zone forestière à cause de la gestion insuffisante des incendies, les changements climatiques, l'exploitation forestière négligée et la conversion des forêts en zone agricole. Une des actions préconisées est la restauration de forêts pour refavoriser l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol.

Pour la campagne de reboisement 2024 - 2025, HELVETAS opte pour un reboisement individuel dans cette commune. Au total 53 producteurs ont été ciblés avec une superficie totale de 16,6 ha, dont 21 producteurs dans le Fokontany Bezezika avec une superficie de 5,74 ha, 16 producteurs dans le Fokontany de Mihary avec une superficie 5,87 ha, 10 producteurs dans le Fokontany de Tanambao avec une superficie de 4,67ha ha, 6 producteurs dans le Fokontany de Sarodrano avec une superficie de 0,34 ha. Il est à noter que la surface moyenne par producteur est de 0,30 ha.

Selon l'évaluation menée sur les réalisations de l'association VOAARY, de bons résultats sont obtenus sur le taux de survie de 80% des jeunes plants et de l'efficacité de opérations/méthodologie; de l'accompagnement des producteurs pour le reboisement individuel durant la campagne 2023-2024 dans la commune d'Analamitsivalana.

Suite à ces réussites, il a été décidé de reconduire la collaboration avec l'association VOAARY pour l'année 2024-2025. Un contrat gré à gré sera établi pour soutenir la mise en place et l'accompagnement des

producteurs dans leurs initiatives de reboisement individuel dans la commune de Bezezika, en appliquant la même méthodologie.

2. Objectifs, Résultats attendus et livrables

Le prestataire a pour objectif d'encadrer toutes les activités d'implantation de reboisement individuel de la commune de Bezezika depuis le renforcement des acteurs, la fourniture des jeunes plants, la plantation, le suivi et la préparation des acteurs dans leur rôle de post-plantation afin de restaurer les forêts existantes pour refavoriser l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol.

De manière plus spécifique, le prestataire a pour objectifs :

- Organiser des rencontres avec les producteurs individuels afin de vérifier sur terrain les surfaces et les espèces d'arbres à reboiser déclarés par les producteurs à partir de la liste collectée par Helvetas (surface géolocalisée);
- Donner la priorité aux parcelles situées à proximité des habitations avec accès aux points d'eau pour faciliter le suivi et la sécurisation des terres ;
- Déterminer les critères d'éligibilité de la surface minimale pour un reboisement individuel selon le contexte foncier et socio-économique de la région ;
- Proposer un plan de reboisement à partir de la surface moyenne par producteur en se basant sur le principe stipulé dans la méthodologie ;
- Faire le contrat d'engagement avec les producteurs bénéficiaires en s'assurant surtout l'aspect foncier ;
- Mettre en place des pépinières locaux pour assurer la production et la fourniture des jeunes plants dans les délais impartis et en nombre suffisant, ainsi que le compost/terreau nécessaires au reboisement ;
- Accompagner et appuyer les producteurs individuels sélectionnés dans la préparation et la gestion des zones reboisées dans une dynamique d'agroforesterie, en insistant particulièrement sur **l'application de paillage autour de chaque pied de jeune plant**, pour maximiser la rétention d'eau et optimiser les conditions de croissance. Organiser les travaux de trouaison, rebouchage, mise en terre, regarnissage, et mise en place de pare feu ainsi que le transport des jeunes plants jusqu'à la zone de reboisement ;
- Soutenir la commune dans l'élaboration et la mise en place de "*dina*" pour renforcer la sécurité des zones de reboisement, un "*dina local*" validé par la communauté est exigé.
- Appuyer et accompagner la Commune, les opérateurs agricoles privés et les autres acteurs locaux dans leur rôle de facilitateur et de suivi-contrôle post-plantation.
- Rédiger des rapports d'avancement périodiques des activités.

En termes de livrables, le prestataire aura soumis à des rapports d'avancement périodiques : un (1) rapport de démarrage, deux (02) rapport intermédiaire, et un (01) rapport final.

3. Processus et méthodologie :

Le processus et la méthodologie de mise en œuvre est de la responsabilité de l'Association. Elle l'exposera dans son offre technique.

La méthodologie se base sur le principe de la mise en place d'un reboisement à usage multiple (alimentation, bois de chauffe, bois de construction, etc).

Les cultures seront choisies en fonction des attentes des individus, dans une optique alimentaire et économique, et en lien avec leur intégration dans une agroforesterie.

4. Critères d'éligibilité

Sont éligibles :

- Les ONG's et Associations locales, les structures privées montrant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la Région de Menabe, et d'au moins deux (02) ans dans le District de Mahabo.
- Disposant au moins cinq (05) ans d'expérience ou trois (03) preuves de réalisation similaire en appui et accompagnement des activités de reboisement (définition du plan de reboisement, formations techniques et socio-organisationnelles, suivi-encadrement),
- Disposant au moins deux (02) ans d'expérience ou une (01) preuve de réalisation similaire dans la formation communautaire en environnement, agroécologie, agriculture respectueuse de l'environnement,
- Ayant des équipes techniques spécialistes en reboisement agroforestier et en mobilisation sociale basées sur terrain.

Les profils féminins, vivant avec un handicap ou provenant de minorités seront considérés comme une plus-value.

5. Durée de la mission et zone d'intervention

La durée de la mission est de sept mois (07), du mois de Mars à Septembre 2025.

Les zones d'interventions du Projet sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Campagne de reboisement	Région	District	Commune	Fokotany	Superficie
2024 - 2025	Menabe	Mahabo	Bezezika	Bezezika	5,74
				Mihary	5,87
				Tanambao	4,67
				Soaserana	0,34
				Total	16,6 ha

6. Les dossiers à fournir :

Le prestataire doit fournir à Helvetas une offre technique et une offre financière

OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique doit :

- Contenir un dossier administratif comprenant au minimum : Carte NIF 2023/2024 du soumissionnaire, Carte statistique du soumissionnaire,
- Faire ressortir la compréhension de la prestation,
- Expliciter la méthodologie adoptée par le prestataire pour atteindre les objectifs et résultats,
- Présenter les expériences similaires, et les CV des responsables.
- Proposer un chronogramme d'exécution de chaque étape à suivre,

L'Association devra également montrer sa disponibilité d'être dans une approche de recherche-action et donc dans une posture ouverte et adaptable en fonction de l'évolution du processus sur le terrain.

OFFRE FINANCIERE

L'offre financière sera détaillée suivant les activités à entreprendre et le montant affiché sera la valeur toute taxe comprise.

Le prestataire devra également montrer sa disponibilité d'être dans une approche de recherche-action et donc dans une posture ouverte et adaptable en fonction de l'évolution du processus sur le terrain.